

Les 2^{èmes} Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise

Au Grand Sérail (Siège du Président du Conseil des Ministres) ; Beyrouth – Liban
Lundi 1^{er} et Mardi 2 Octobre 2012

Sous le patronage du Président du Conseil des Ministres,
Son Excellence M. Najib MIKATI

En partenariat avec :

le Comité des Maires Libanais
les collectivités locales françaises
le Bureau de Cités et Gouvernements Locaux Unis /
Bureau Technique des Villes Libanaises (Bureau CGLU/BTVL)
Cités Unies France
le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (France)
l'Agence Française de Développement
l'Ambassade de France au Liban

NOTE DE CONCEPT

I. Le contexte

C'est à partir de l'époque du mandat français que la France et le Liban deviennent étroitement liés par des relations politiques, institutionnelles et culturelles. Ce contexte favorable encourage de nombreuses collectivités locales françaises à initier des projets de coopération décentralisée après la fin de la guerre civile. Cette dynamique de partenariats et d'échanges d'expertise s'est encore renforcée à l'issue de la guerre de l'été 2006, date à laquelle les collectivités françaises ont souhaité marquer leur solidarité et s'engager dans la reconstruction du pays.

La coopération décentralisée franco-libanaise compte aujourd'hui un nombre important de projets en cours. La densité des échanges et la diversité des domaines couverts par ces coopérations, associant municipalités, départements et régions à des municipalités et fédérations de municipalités libanaises de tailles diverses, ont incité les collectivités françaises et libanaises à assurer une meilleure visibilité et une meilleure valorisation de l'expérience acquise. Le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes soutient cette coopération en apportant des cofinancements auxquels s'ajoutent les appuis de l'Agence Française de Développement.

Un des moyens de cette coopération a été la mise en place d'un « projet concerté » qui a réuni dix collectivités locales françaises avec Lyon-Grand Lyon comme Chef de file et en partenariat avec Cités Unies France et le bureau CGLU/BTVL. Plus largement, ce « projet concerté » s'inscrit dans le cadre du « Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises » (PAML), lancé par le Bureau CGLU/BTVL lors du *Séminaire international sur la décentralisation au Proche-Orient* d'octobre 2009, tenu sous le Haut Patronage et en présence du Président de la République Libanaise.

Ce « projet concerté » a notamment permis d'organiser une visite de représentants du Comité des Maires Libanais (Présidents des municipalités de Beyrouth, Tripoli, Jbeil-Byblos, Zahlé et le Vice-Président de Ghobayré) à Paris les 27 et 28 septembre 2011, accompagnés par le Bureau CGLU/BTVL. Cette visite, organisée par Lyon-Grand Lyon et Cités Unies France en collaboration avec le Bureau CGLU/BTVL a été l'occasion de rencontres et d'échanges de haut niveau, notamment avec des représentants de collectivités locales françaises, du Sénat, de l'Association des Maires de France, de l'Association des Régions de France, de l'Association Française du CCRE, du CNFPT, du MAEE ainsi que des échanges sur la décentralisation et ses conditions de réussite.

Ainsi, à travers leur coopération directe ou à travers le « projet concerté », les collectivités françaises ont accompagné les collectivités locales libanaises au cours d'étapes primordiales pour la reconnaissance par les diverses institutions gouvernementales et internationales de leur rôle dans la mise en place de la décentralisation administrative au Liban. Les collectivités françaises ont activement participé à différents événements organisés par le Bureau CGLU/BTVL avec l'appui de la Diputacion de Barcelone :

- **Séminaire international sur la décentralisation au Proche-Orient (Tripoli, 17-19 octobre 2009) :** inauguré par le Président de la République Libanaise et clos par le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités, qui l'a perçu comme un *séminaire fondateur* pour instaurer un dialogue méthodique et régulier entre les municipalités libanaises et l'Etat concernant la question de la décentralisation.
- **La décentralisation administrative en 100 questions ; réponses des villes libanaises membres de CGLU, (Zouk Mikael, 10-11 juin 2011),** séminaire organisé suite à la publication du livre *la décentralisation administrative en 100 questions* par le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités (Beyrouth, janvier 2011) et qui a abouti à des réponses concertées apportées par les villes membres de CGLU aux questions posées.
- **Forum international de la coopération décentralisée au Liban (Beyrouth, 24-26 novembre 2011) :** ce Forum a notamment présenté un état de la coopération décentralisée au Liban et sa contribution à la compréhension de la décentralisation. Il a également été l'occasion de lancer la **Plateforme permanente de la coopération décentralisée au Liban.**

Ce travail s'est poursuivi par des rencontres entre le Comité des Maires Libanais et :

- le Ministre libanais de l'Intérieur et des Municipalités le 5 septembre 2011, qui a demandé au Comité des Maires Libanais de désigner 2 ou 3 membres en son sein pour intégrer la « Commission de la décentralisation » animée par le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités. Cette décision a fait l'objet, le 21 mars 2012, de l'Arrêté ministériel n°444 qui nomme les Maires de Ghobayré, Tripoli, Zahlé et Zouk Mikael ;
- le Président de la République Libanaise, le 8 octobre 2011, qui a demandé au Comité des Maires les réponses concertées apportées par les villes membres de CGLU aux questions de la publication *la Décentralisation administrative en 100 questions* ;
- le Premier Ministre libanais, le 5 décembre 2011, qui a demandé au Comité des Maires Libanais l'organisation au Grand Sérail d'un séminaire sur les finances des municipalités (28 mars 2012).

De plus, tout au long de l'année 2011, se sont tenues plusieurs réunions de concertation et de structuration du dialogue entre élus français et libanais, ainsi qu'avec leurs partenaires (Bureau CGLU/BTVL, Cités Unies France, Ambassade de France au Liban, MAEE), qui ont notamment permis de s'accorder sur une méthodologie de travail et de valider le cadre, les objectifs et la démarche des Assises de la coopération franco-libanaise.

II. Les objectifs

Il s'agira, en octobre 2012, des deuxièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise. Les premières Assises ont eu lieu à Lyon les 23-24 octobre 2003, une centaine d'élus libanais et le Ministre libanais de l'Intérieur et des Municipalités y ont participé, montrant ainsi le vif intérêt porté à cette coopération.

Neuf ans après :

- Où en est le processus de décentralisation au Liban et en France ?
- Quelle est la nature de ce processus de décentralisation dans le contexte libanais ?
- Que représente la coopération décentralisée franco-libanaise comme levier de la décentralisation au Liban ?
- Quelles sont actuellement les grandes tendances de la coopération décentralisée franco-libanaise et quelles en sont les perspectives ?
- Comment renforcer les partenariats franco-libanais existants et en développer de nouveaux ?

Les Assises d'octobre 2012 permettront de :

- **favoriser une réflexion sur la question de la décentralisation** à partir des expériences vécues au Liban et en France ;
- **dresser un bilan de la coopération décentralisée franco-libanaise et réfléchir aux outils de renforcement des partenariats** : ses apports pour une décentralisation administrative effective, les conditions de sa réussite, les tendances et les conditions nécessaires à son optimisation ;
- **développer de nouveaux partenariats.**

III. Méthodologie de travail

Afin d'atteindre ces objectifs, les Assises seront structurées selon les deux grands axes suivants :

- 1. Le processus de décentralisation administrative au Liban et en France** : l'historique de la décentralisation au Liban et en France, la répartition des compétences et les ressources des collectivités territoriales ;
- 2. Les grandes tendances de la coopération décentralisée franco-libanaise et l'optimisation des expériences** : les thématiques de coopération et les outils de développement des partenariats.

A partir du fil conducteur de ces Assises qu'est la coopération décentralisée au Liban, ces dernières comporteront deux temps à la fois distincts et complémentaires. *Le premier temps* sera consacré à la décentralisation comme un processus en mouvement : le cadre général de réflexion autour de la décentralisation, ses objectifs, ses moyens, ses enjeux et les apports de la coopération décentralisée au processus mis en place. Pour assurer la cohérence d'ensemble des Assises, on veillera à ne pas verser dans des propos trop théoriques ou des discours peu en prise avec les réalités libanaises. Les interventions seront menées par des responsables politiques (Présidents de Commissions Parlementaires, Ministres,...) qui ont été des acteurs de ce processus en France et au Liban et par des élus locaux.

Dans un second temps, les interventions se tourneront vers les réalisations de la coopération décentralisée : les thématiques abordées, les projets mis en place, les résultats et impacts constatés. Ce thème sera traité à travers des apports d'expériences plutôt que des présentations théoriques. Les intervenants seront des représentants des collectivités locales, des ministères et institutions gouvernementales, de la coopération européenne et des coopérations bilatérales, des institutions internationales et agences de développement qui ont des projets avec des collectivités locales ou recherchent une complémentarité à leurs programmes.

Par ailleurs, un espace sera réservé aux échanges bilatéraux entre collectivités françaises et libanaises partenaires et pour le développement de nouveaux partenariats.

Enfin, ces Assises seront l'occasion d'organiser la première réunion de la **Plateforme permanente de la coopération décentralisée au Liban** (créée lors du Forum International de la Coopération Décentralisée au Liban, 24-26 novembre 2011) avec les collectivités locales françaises et libanaises, et des représentants d'institutions gouvernementales et internationales.

